Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 059-215904145-20261016-D20261015_11-DE

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

CANTON D'ANICHE

COMMUNE DE MONTIGNY EN OSTREVENT

N°D20261015_11

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 15 octobre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal JUMEUX, Maire, pour donner suite à la convocation en date du 9 octobre 2026, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ETAIENT PRESENTS :
JUMEAUX Pascal, LAURENT Gérard, FEHLICH Martine, SZPERKA Stanislas, DELSERT Marie-Ange, GUINCHI Jean-Christophe, SIRIU Philippe, KAHAL Yazid, GENEL Cathy, HUGOO Daniel, WAILLY Henriette, WOJCICIECHOWSKI Fabienne, BUQUET Julien, LEBECQ Nicolas, JAMBART Gyliane, JAKEL Christian, COQUERELLE Emilie, DE CESARE Salvatore, KFOURY Rita, BROUWERS Annick, BODIN Olivier, MORELLE Hervé, POLLART Kathy, BOUTRY Stéphane, LELEUX Karine

ETAIENT EXCUSES :
RICCELLI Malika, TEMPESTA Fanny,

Pouvoirs:
Madame RICCELLI à Madame FEHLICH
Madame TEMPESTA à Madame WOJCICIECHOWSKI

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 25

Monsieur SZPERKA Stanislas est désigné secrétaire de séance

Objet : Convention avec le SICAEI et l'ESAT de Montigny pour l'organisation du

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le projet de convention conclu entre la Ville de Montigny-en-Ostrevent, le SICAEI, propriétaire du Château Montmorency, et l'ESAT de Montigny-en-Ostrevent, occupant du site ;
CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite organiser les 5 et 6 décembre 2026 le premier Marché de Noël communal sur le site du Château Montmorency ;
CONSIDÉRANT que cette manifestation participe à l'animation de la commune, au développement de son attractivité et à la valorisation du patrimoine local ;
CONSIDÉRANT que le SICAEI et l'ESAT de Montigny-en-Ostrevent autorisent la commune à occuper différents espaces extérieurs du site, notamment la cour intérieure, les parkings et une partie de la carrière, du 4 au 7 décembre 2026, afin de permettre le montage, l'exploitation et le démontage de la manifestation ; [
CONSIDÉRANT que l'ESAT de Montigny-en-Ostrevent met également à disposition de la commune une salle de séminaire ainsi que des sanitaires destinés au public ;
CONSIDÉRANT que la convention définit les droits et obligations de chacune des parties, les dispositions relatives à la sécurité, à la préservation des lieux, à l'alimentation électrique des installations ainsi qu'aux responsabilités respectives des signataires ;
CONSIDÉRANT qu'il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention afin de permettre l'organisation de cet évènement ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 059-215904145-20261016-D20261015_11-DE

Article 1 :
D'approuver la convention d'occupation des locaux et des extérieurs du Château Montmorency conclue entre la Ville de Montigny-en-Ostrevent, le SICAEI et l'ESAT de Montigny-en-Ostrevent> pour l'organisation du Marché de Noël 2026.

Article 2 :
D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout avenant ou document nécessaire à son exécution.

Article 3 :
De préciser que la commune assurera l'organisation générale de la manifestation dans les conditions prévues par la convention et veillera au respect des obligations qui lui incombent en matière de sécurité, d'assurance et de remise en état des lieux.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
A Montigny en Ostrevent, le 15 octobre 2026

Le secrétaire de séance,

Stanislas SZPERKA

Le Maire,

MAIRIE DE MONTIGNY-en-OSTREVENT (Nord)

Pascal JUMEAUX